

APPEL A PROJET N°001-2021 COM AFD JM relatif à la création d'une unité d'accompagnement familial à domicile d'une capacité de 25 places pour l'accueil des mineurs, garçon ou fille, âgés de 0 à 18 ans, confiés au service de l'aide sociale à l'enfance avec possibilité de repli en cas de crise au domicile et d'un service d'accompagnement pour 5 jeunes majeurs de 18 à 21 ans sortant du dispositif de l'aide sociale à l'enfance, il s'agit de mettre en œuvre un dispositif d'accompagnement à la lutte contre la précarité et pour l'accès aux droits.

**Commission d'information et de sélection du 5 septembre 2022**

**AVIS DE CLASSEMENT DE LA COMMISSION**

Conformément aux articles L 313-1-1 et R 313-1 à R 313-7 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) relatifs à la procédure d'appel à projets et d'autorisation, la Collectivité de SAINT MARTIN lancé un appel à projets pour la création d'une unité d'accompagnement familial à domicile de 25 places et d'un service d'accompagnement pour 5 jeunes majeurs. Trois (3) projets ont été réceptionnés par les services de la délégation Solidarité Familles de la Collectivité de Saint-Martin qui ont été déclarés recevables.

La Commission d'information et de sélection d'appels à projets médico-sociale, créée par l'arrêté N°91-2022 concernant les membres permanents et 92-2022 concernant les membres non permanents placée auprès du Président de la Collectivité de Saint Martin, s'est réunie le 5 septembre 2022 et a établi un classement des projets au regard des critères fixés par le cahier des charges :

CLASSEMENT	PORTEUR DE PROJET
1	Association SAINT JEAN BOSCO affiliée APPRENTIS D'AUTEUIL
2	Groupe SOS JEUNESSE
3	Association KARUKERA ENFANCE

L'avis de classement de la Commission d'information et de sélection d'appels à projets médico-sociale est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui sera prise par le Président de la Collectivité de Saint Martin.

Le présent avis fera l'objet d'une publication au Journal Officiel de la Collectivité de Saint Martin ainsi que sur le site internet de la Collectivité de Saint martin.

Fait à Saint Martin, le

*13/9/2022*

Le Président de la Collectivité territoriale de Saint Martin

Louis MUSSINGTON  
Délégué du Président  
Le 4ème Vice-Président

**Michel PETIT**

